

forces armées des pays moyens et plus petits étaient mieux entraînées pour s'acquitter des tâches voulues¹⁷. Toutefois, avec l'avènement des missions onusiennes de grande envergure, les pays fournisseurs de contingents (PFC) « traditionnels », comme les pays Scandinaves, l'Australie, le Ghana, Fidji, la Malaisie et le Canada, ne pouvaient plus fournir les nombreux effectifs requis. Et c'est ainsi que, pour des raisons d'ordre pratique tout autant que géopolitique, les membres du P-5 sont devenus les principaux PFC au début des années 1990. Ce changement a été créateur d'anxiété pour un certain nombre de pays moyens, qui craignaient de perdre leur créneau dans le domaine du maintien de la paix, et générateur de nouvelles tensions entre les PFC et le Conseil. En conséquence, depuis 1994, le Conseil s'est fait plus transparent dans ses méthodes de travail, et il consulte davantage les PFC¹⁸.

Ce rapide accroissement du nombre de pays offrant des troupes à l'ONU n'aura pas été sans problèmes. Nombreux étaient les nouveaux PFC à fournir des soldats mal équipés et mal entraînés pour s'acquitter des tâches qui leur seraient confiées. Ces soldats devaient être rapidement initiés à la culture du maintien de la paix, celle-ci étant bien souvent en contradiction avec l'instruction militaire qu'ils avaient reçue. De plus, les obstacles d'ordre linguistique et, parfois, les problèmes de comportement représentaient de lourdes contraintes pour l'interopérabilité des contingents nationaux, au constant désespoir des commandants des forces.

Le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) de l'ONU a courageusement relevé le défi, s'efforçant de suivre à la fois les instructions du Conseil de sécurité et les directives du Secrétaire général, tout en s'employant à guider dans des situations politiquement sensibles plusieurs opérations en même temps, déployées sur le terrain; il va sans dire qu'il était parfois submergé par l'ampleur de la tâche¹⁹. Inquiets quant à la sécurité de leur personnel servant sous la bannière de l'ONU,

¹⁷ On faisait une exception lorsqu'un membre du P-5 avait des liens étroits ou des compétences particulières à l'égard du pays visé par l'opération, par exemple la France, dans le cas du Liban, ou le Royaume-Uni, pour Chypre.

¹⁸ Les besoins des OMP en effectifs se faisant moins importants en 1996, les pays « traditionnels » du maintien de la paix (par exemple la Finlande, la Norvège, l'Autriche, le Ghana, Fidji, le Népal et le Canada) ont commencé à reprendre depuis peu leur place à titre de principaux PFC.

¹⁹ Interrogés à ce sujet, des délégués à l'ONU ont généralement loué la performance du personnel du DOMP pendant toute la période en question. Ils ont reconnu que les responsables du DOMP dans les années 1990, d'abord Marrack Goulding, puis Kofi Annan, ont dû se battre pour renforcer l'état-major et le personnel civil du Département, l'emportant finalement face à l'opposition souvent déconcertante du comité de l'Assemblée générale chargé des questions administratives et financières. Les deux responsables se sont aussi heurtés aux anticipations constantes et, dans l'ensemble, fort malavisées, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Aussi bien Goulding qu'Annan figuraient parmi les hauts fonctionnaires de l'ONU tenus en la plus haute estime au cours de cette période. Le major-général Maurice Baril, qui a été leur conseiller militaire de 1992 à 1995, a lui aussi eu droit à de nombreux éloges.